

Bardet, Jean-Pierre. — *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les mutations d'un espace social*. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, Collection Regards sur l'histoire, Préface de Pierre Chaunu, 1983, tome 1, 421 p., tome 2 (documents), 197 p.

Dupâquier, Jacques. — *Pour la démographie historique*. Paris, Presses Universitaires de France, Collection Histoires, Préface de Pierre Chaunu, 1984, 188 p.

Dupâquier, Jacques (sous la direction de). — *Histoire de la population française*. 1. Des origines à la Renaissance. 2. De la Renaissance à 1789. Paris, Presses Universitaires de France, 1988, volume 1 : 565 p., volume 2 : 601 p.

Hubert Charbonneau

Volume 17, Number 2, Fall 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600645ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600645ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Charbonneau, H. (1988). Review of [Bardet, Jean-Pierre. — *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les mutations d'un espace social*. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, Collection Regards sur l'histoire, Préface de Pierre Chaunu, 1983, tome 1, 421 p., tome 2 (documents), 197 p. / Dupâquier, Jacques. — *Pour la démographie historique*. Paris, Presses Universitaires de France, Collection Histoires, Préface de Pierre Chaunu, 1984, 188 p. / Dupâquier, Jacques (sous la direction de). — *Histoire de la population française*. 1. Des origines à la Renaissance. 2. De la Renaissance à 1789. Paris, Presses Universitaires de France, 1988, volume 1 : 565 p., volume 2 : 601 p.] *Cahiers québécois de démographie*, 17(2), 299–317. <https://doi.org/10.7202/600645ar>

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Notes de lecture

BARDET, Jean-Pierre. - *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les mutations d'un espace social.* Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, Collection Regards sur l'histoire, Préface de Pierre Chaunu, 1983, tome 1, 421 pages, tome 2 (documents), 197 pages.

DUPÂQUIER, Jacques. - *Pour la démographie historique.* Paris, Presses Universitaires de France, Collection Histoires, Préface de Pierre Chaunu, 1984, 188 pages.

DUPÂQUIER, Jacques (sous la direction de). - *Histoire de la population française.* 1. Des origines à la Renaissance. 2. De la Renaissance à 1789. Paris, Presses Universitaires de France, 1988, volume 1 : 565 p., volume 2 : 601 p.

Le croira-t-on, les historiens ont sur les démographes l'avantage du nombre ! Il y a autant d'historiens au Québec que de démographes dans le monde. L'engouement pour la démographie du passé a suscité en France d'énormes cohortes de chercheurs que le petit monde de la démographie contemporaine n'aurait jamais été en mesure de fournir. Quand on parle de l'harmonie qui règne dans ce pays entre la démographie et l'histoire, il faut entendre qu'une poignée de démographes a tendu la main à une armée d'historiens.

Le caractère exceptionnel de cet exemple oblige à rechercher les raisons d'une telle réussite. Trois principaux facteurs se détachent, à notre avis, pour expliquer le rôle joué par l'école française dans le développement spectaculaire de la démographie historique :

1° Une masse documentaire considérable, dont les registres paroissiaux constituent de loin la plus belle pièce.

2° La belle tradition de l'histoire sociale implantée voilà plus d'un demi-siècle par Marc Bloch et Lucien Febvre.

3° L'influence déterminante de Louis Henry, véritable fondateur de la démographie historique.

Mais la démographie historique n'a plus ce caractère de nouveauté qui lui donnait tellement d'éclat vers 1960. Divers ouvrages parus ces dernières années attestent cependant la vitalité que cette discipline conserve en France : citons d'abord le passionnant «Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles» de Jean-Pierre Bardet, puis le petit livre épistémologique de Jacques Dupâquier «Pour la démographie historique», et enfin la volumineuse «Histoire de la population française» en quatre gros volumes (dont deux restent à paraître). Chacun à leur manière, ces beaux livres nous font comprendre jusqu'à quel point la démographie historique a «contribué à renouveler la vieille histoire de la population».

Une monographie sur Rouen

«Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles», c'est d'abord une monographie. Mais c'est surtout une oeuvre magistrale et considérable qui a demandé près de vingt ans de travail. Dans une belle présentation, ce livre de typographie agréable se divise en sept chapitres denses, parsemés de près de 250 tableaux. Pour ne pas trop encombrer son texte, l'auteur a préféré reporter dans un volume annexe quelque 150 tables, faites de tableaux, de graphiques, de plans, de cartes, de reproductions, de gravures, de photographies et de dessins. Cette procédure, sans doute discutable, oblige le lecteur à tenir les deux volumes simultanément ouverts. On peut craindre que les lecteurs les moins initiés à ce genre d'ouvrage négligent de recourir au volume documentaire, ce qui serait extrêmement regrettable.

Historien, Jean-Pierre Bardet est aussi démographe. Rarement a-t-on vu un auteur concilier aussi bien les exigences de ces deux disciplines. L'essence même du livre est de nature historique, puisqu'il s'agit d'expliquer «l'évolution d'un espace social sur un espace de temps long». Mais la méthode est largement empruntée à la démographie. Il faut dire que l'espace social en question est une ville de 60 000 à 90 000 habitants que l'auteur reconstitue dans toutes ses dimensions sur deux siècles et demi. Tous les ingrédients de la démographie sont présents : les grands nombres, le temps long, de magnifiques archives sérielles.

Sous la plume de l'historien, Bardet travaille en démographe. La maîtrise technique est impeccable et l'ouvrage a tout de même du style. Du début à la fin, la matière aride se lit comme un roman. Le texte reste toujours clair, le style concis et élégant, la phrase courte mais évocatrice, le vocabulaire riche, même lors de la critique des données, ce qui n'est pas peu dire. S'éloigne-t-on quelque peu du sujet principal, ce n'est que pour mieux y revenir. Une phrase suffit à cette fin. L'économie des mots est de règle : à la page 160, par exemple, des phrases comme «Chimère, l'argent manque.», ou «L'esprit souffle.», ou encore «Divers documents le suggèrent.», témoignent de la volonté de l'auteur d'accorder le style à la rigueur de l'étude. Peut-on relever une exception : Bardet écrit (p. 45), au détriment de la précision scientifique, «l'abaissement progressif de la fertilité» simplement pour éviter de répéter le mot fécondité. D'autre part, l'auteur a tendance à camoufler ses sujets d'étude sous des titres élégants mais un peu trop métaphoriques pour le chercheur qui appelle un chat, un chat. La coquetterie du styliste lui fait ranger l'étude de l'âge au mariage sous la rubrique «Le coeur et la raison : les âges sont assortis». Qui devinera que «Le théâtre urbain : ombres et figurants» contient la classification sociale ? C'est inhabituel, mais on finit par s'y retrouver avec l'aide de l'index. Dans la même veine, on notera aussi l'emploi abusif du terme «hyper» : «hyper-centre» (p. 242), «hyper-fécondité» (p. 303), «hypercritique» (p. 327).

Le premier chapitre, «Un million de destins», commence par décevoir à cause de l'insuffisance des statistiques relatives à l'état de la population. Tous les recensements anciens sont défectueux à Rouen, et l'auteur rejette donc cette source d'information. Mais la démonstration du sous-dénombrement ne paraît pas complète, et le lecteur aimerait voir sous forme chiffrée les lacunes des recensements. Heureusement, il y a les registres paroissiaux, valables à partir du milieu du XVII^e siècle. Après les avoir critiqués, l'auteur procède à une très intéressante évaluation du mouvement et de l'effectif de la population rouennaise sur deux siècles et demi. Il est probable que les chiffres produits sont très proches de la réalité historique. On ne saurait sans doute faire mieux, et les objectifs du chapitre sont certainement atteints. Seul le tableau 17 du volume documentaire (p. 34) étonne quelque peu : on y retrouve une colonne où le pourcentage des décès oscille entre 144 et 174 !.

Un «chercheur-orchestre»

Le second chapitre, intitulé «Fleur des bonnes villes ou barbarie gothique ?», donne l'occasion à Bardet de déployer tout son talent. Si l'historien sait se faire statisticien et démographe, voire informaticien, il peut également se transformer en géographe, urbaniste et cartographe. On voit ainsi la ville se dessiner et se transformer grâce à un choix judicieux de représentations visuelles. L'auteur a reconstitué l'histoire de l'espace urbain. Il n'hésite pas, malgré l'immensité de la tâche, à fabriquer lui-même le plan détaillé de Rouen et de ses faubourgs à la fin du XVIIIe siècle. Les avantages et les inconvénients de la géographie rouennaise sont minutieusement passés en revue. Même l'*homo demographicus* sera ici intégré dans son milieu. L'étude de l'étroitesse des rues retient particulièrement l'attention, de même que celle des densités : 4 rues sur 10 n'ont pas 3 mètres de large, les maisons de bois occupent la moitié de l'espace, le Rouennais moyen dispose de 42 mètres carrés, l'entassement est grand à l'est et moindre au centre de l'agglomération. Bardet mesure tout : à la table 27 du volume 2, il offre même une distribution statistique des plans et des vues générales de Rouen selon leur contenu et par période.

«Changer la ville» est le titre du troisième chapitre. Toute la question de l'administration et de l'organisation urbaine est examinée au prix d'un énorme travail et d'une documentation inouïe. Bardet décrit admirablement la complexité d'un pouvoir urbain lent, lourd, plein de contradictions et sans moyens financiers. L'étude de ce qu'il appelle «la gestion du quotidien» est fascinante : dans cette ville où la promiscuité est intense, l'hygiène publique est déficiente, le ramassage des ordures insuffisant et les odeurs des usines et tanneries intolérables. L'enterrement des morts dans 30 cimetières intra-muros pose des problèmes. Heureusement, Rouen est bien protégée contre l'incendie, car la tuile a remplacé le chaume depuis le XIIIe siècle. Les riches cependant profitent davantage de l'équipement urbain que les pauvres : les fontaines, les pompes à incendie et l'éclairage sont plus fréquents dans les quartiers bourgeois que dans la zone ouvrière de l'est. Mais les hôpitaux, dont la fonction est largement morale, sociale, religieuse et de contrôle, sont principalement utilisés par les classes défavorisées. Plus loin, l'auteur scrute l'habitat par le détail : il va même jusqu'à confier à l'ordinateur des informations sur quelque 10 000 maisons, de sorte que la machine se substitue au dessinateur pour multiplier les analyses originales sur fond de carte informatique.

L'auteur s'intéresse ainsi à la cohabitation, à la mobilité des locataires, au rendement des propriétés et même à l'évolution du bâtiment mis en rapport avec la croissance démographique.

Les «freins et moteurs de l'urbanisation» font l'objet du chapitre IV. La prospérité de Rouen est liée aux transports et donc au commerce par terre et par eau. La ville tire profit de sa position entre Le Havre et Paris : elle compte plus de 1 000 marchands; la fabrication des tissus occupe un quart des Rouennais et la moitié de la population est ouvrière; la magistrature (1 000 personnes) et le clergé (2 000 personnes) ont aussi une grande importance. L'auteur ne craint pas d'évaluer les secteurs d'activité. Rouen est seule de son importance dans sa généralité. Elle domine les campagnes environnantes et toute la Haute-Normandie. Le travail à domicile (proto-industrialisation) n'encourage pas l'urbanisation. «La ville organise et commercialise la production : elle est le maître d'oeuvre».

Métropole régionale, Rouen aspire et rejette les hommes : en trois siècles, 400 000 immigrants, 200 000 émigrants. En dépit de l'indigence des sources, Bardet arrive à donner une idée de la grande mobilité urbaine. La ville est une passoire : de 1640 à 1792, la moitié des chefs de famille sont des immigrants, un tiers des Rouennais quittent la ville. Les immigrants partent plus que ceux qui sont nés sur place, les notables deux fois plus que les ouvriers et les artisans. Les échanges se font essentiellement avec la Normandie, car Rouen n'exerce guère d'attraction au delà. Les protestants, entre cinq et six mille personnes, diminuent légèrement en nombre avant la Révocation de l'édit de Nantes, puis s'effondrent avant de disparaître vers le milieu du XVIIIe siècle.

Le chapitre V s'intitule : «Le réseau social : différences et divergences». Voici un historien qui n'hésite pas à recourir à l'esprit du statisticien pour établir des classes. Bardet ne se perd pas dans les méandres des petits nombres, il ne coupe pas inutilement les cheveux en quatre. Au contraire, il croit et affirme que le «délire de raffinements conduirait au désastre» lorsqu'il s'agit de comparer les diverses catégories de la société et de conduire les analyses différentielles. Heureusement, la reconstitution des familles est là : 4 992 familles de statut connu sur 5 889 que l'on peut suivre du mariage à la fin d'union. Grâce au dépouillement des actes de toutes les personnes dont le nom commence par la lettre «B», la masse des informations démographiques est considérable, car elle représente 12 % à 13 % de l'ensemble de l'état civil rouennais sur un siècle et demi environ.

Trois grandes classes sont distinguées : les ouvriers, les artisans et boutiquiers, les notables. Elles diffèrent par le logement, par le coût de l'habitat qui est en corrélation avec la cote de capitation, et par le nombre de domestiques. Le choix des conjoints prouve que les catégories proposées sont homogènes, car l'homogamie est de rigueur, même en distinguant les petits notables et les boutiquiers. Les pères des conjoints appartiennent généralement à la même classe. De plus, le fils comme le petit-fils succède à son père dans sa profession et dans son statut. Les immigrants semblent profiter de leurs déplacements pour grimper dans l'échelle sociale, mais comment le prouver sinon par la grande enquête des 3 000 familles entreprise par Jacques Dupâquier¹. À Rouen, la ségrégation sociale est également spatiale : les pauvres se retrouvent de plus en plus à l'est, les riches dans le centre et le nord-ouest. L'alphabétisation varie dans le sens attendu, bien que seuls les ouvriers se démarquent vraiment des autres à cet égard. Dans l'ensemble, les protestants sont plus riches et plus instruits que les catholiques, et les ouvriers immigrants plus alphabétisés que les ouvriers nés sur place. À ce sujet, Bardet nous fait une véritable petite histoire des institutions culturelles et d'enseignement à Rouen.

L'étude de l'âge au mariage ne manque pas d'intérêt. On se marie tard : 28,5 ans en moyenne pour les hommes, 26,4 ans pour les femmes. Les pauvres se marient plus jeunes que les riches, mais l'écart ne concerne que les hommes. Les écarts d'âge entre conjoints augmentent avec le niveau de vie : nous avons déjà constaté ce fait dans le bourg de Tourouvre, mais ici la démonstration est autrement éloquente, car les classes sont nettement plus tranchées à la ville qu'à la campagne.

Les origines de la contraception généralisée

Le plat de résistance de l'ouvrage, aux yeux du démographe tout au moins, se situe au passionnant chapitre VI. Sous le titre «Le changement : naissances contrôlées et amours libres», Jean-Pierre Bardet décrit avec minutie et tente d'expliquer les origines de la contraception généralisée. Vers 1650, la fécondité est quasi naturelle à Rouen. L'auteur rejette toutefois ce qualificatif et se rallie aux idées de Dupâquier

1. Jacques Dupâquier, 1984. «L'enquête des 3 000 familles». Population, 39, 2, 380-383.

que nous commenterons ci-dessous. Du milieu du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la descendance finale des couples passe de 8 à 4 enfants environ. Les notables, et surtout les grands notables, donnent le ton dès le dernier tiers du XVII^e siècle. Les artisans et boutiquiers suivent, puis les ouvriers. Dès le début du XVIII^e siècle, la limitation systématique des naissances est généralisée : le fait est d'autant plus marqué que l'on est riche, mais on reste surpris de voir les pauvres entrer si tôt dans le mouvement. Par contre, l'origine géographique (natifs ou immigrants) et la mobilité des familles (sédentaires ou migrantes) ne jouent ici aucun rôle de différenciation.

À Rouen, les couples ne pratiquent pas la contraception en début d'union. Il s'agit d'une contraception d'arrêt et non d'espacement. Il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle pour que les jeunes couples se lancent efficacement dans la limitation de leur descendance. Bardet observe également un fléchissement de la pratique religieuse qu'il met prudemment en parallèle avec le déclin de la fécondité. Les riches respectent ainsi moins le temps clos (carême et avent) que les pauvres. Le creux des conceptions en mars est marqué même chez les illégitimes et les protestants : c'est que les boucheries étaient fermées durant le carême et que la frugalité de l'alimentation entraînait l'augmentation significative des cycles menstruels anovulaires.

En pleine période de contraception, les intervalles entre naissances demeurent plus courts à la ville qu'à la campagne. Cela tient au type de contraception certes, mais également à la pratique généralisée de la mise en nourrice : plus de 40 % des enfants prolétaires, 50 % chez les boutiquiers et 70 % chez les notables. N'allaitant plus leurs enfants, les citadines redevenaient vite fécondables, de sorte que les taux de fécondité légitime atteignaient près de 600 pour mille au XVII^e siècle chez les femmes de 20 à 30 ans.

Les domestiques sont nombreux dans la ville. Il y a donc beaucoup de célibataires, notamment chez les femmes : 20 % des décédées à 50 ans et plus ne se sont jamais mariées. Mais cela ne suffit pas à expliquer la fréquence de l'illégitimité : 5 % des naissances vers 1750, 20 % vers 1800. Il faut dire que les campagnes environnantes fournissent la moitié environ des enfants illégitimes. Parallèlement, l'indice des conceptions pré-nuptiales s'élève de 7 % à 20 % au cours du XVIII^e siècle. Sur ce point, l'élite se distingue par une faible fréquence (6 %), contre 11 % à 12 % pour les artisans et boutiquiers, et 22 % pour les ouvriers, dans l'ensemble de la période étudiée (1640-1792).

Beaucoup d'abandons aussi à Rouen : 65 000 enfants de 1670 à 1862, dont 10 % à 20 % de légitimes. D'après l'auteur, l'exposition constitue l'aboutissement tragique de nombreuses liaisons amoureuses manquées. La mortalité infantile des nouveau-nés abandonnés est tout simplement monstrueuse : 600 pour mille vers 1700, 930 pour mille à la veille de la Révolution. Autrement dit, l'exposition c'est la mort. À peu près aucun n'atteignait l'âge adulte. Ce sont les exposés de la saison froide qui meurent davantage. Quant aux nourrices, elles sont très négligentes. Ignorance plus que malveillance, dit Bardet. En 1789, l'une d'entre elles reçoit en un an 19 bébés, dont 2 seulement fêtent leur premier anniversaire. L'examen de cet «épisode hallucinant» prépare le lecteur au dernier chapitre.

Le livre se termine par l'étude de la mortalité : «La vie menacée : paroxysmes et précarité». À cette époque, la mort frappe terriblement à Rouen, comme dans toutes les villes de cette importance sans doute. Mais les sources ne permettent pas à l'auteur de répéter ses exploits des chapitres précédents. Il s'en tire pourtant avec autant de brio que de modestie. Ne pouvant guère, par exemple, mesurer les effets des quelque cinquante épidémies de peste qui ont frappé la ville aux XVIIe et XVIIIe siècles, il s'emploie à démontrer, à propos de la dernière et faible manifestation de cette redoutable maladie, en 1668, que 86 % des malades sont décédés (533 sur 621).

Au XVIIIe siècle, la ville n'assure pas le remplacement des générations et elle doit compter sur l'immigration pour maintenir ses effectifs. De 1750 à 1800, soit dans la période la plus favorable en termes de mortalité, l'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 27 à 28 ans. Chez les ouvriers, l'indice descend même à 25 ans, contre 32 ans pour les notables. Les différences de classe se retrouvent principalement dans les premières années de la vie. Les taux de mortalité infantile sont terrifiants : 365 pour mille nouveau-nés d'ouvriers nourris par leur mère, mais 444 pour mille que l'on envoie en nourrice. Par contre, la mortalité maternelle n'est pas très élevée; l'auteur explique ce résultat par la compétence et le nombre des sage-femmes et des chirurgiens. Il est toutefois difficile de voir ici quelle est la part du sous-enregistrement.

Les prouesses techniques de l'auteur l'ont obligé à s'éloigner quelque peu de ses exigences habituelles. Ainsi, au tableau du haut de la page 363, on est tout de même mal à l'aise, malgré les explications, au vu de quotients par âge, sexes réunis, systématiquement plus élevés que ceux de l'un et l'autre sexe. De même, page 368, on comprend mal que le quotient de mortalité (déduit de la table des survivants) du 7e jour soit presque 4 fois plus élevé que celui du 6e jour et

que le quotient de la 4e semaine soit à peine plus faible que celui de la seconde semaine. En appliquant les quotients tirés de la table de survivants de la page 368, le lecteur a du mal à se retrouver dans le tableau de la page 369. Enfin, l'échelle des abscisses du graphique de la page 191 (tome documentaire) est assez discutable, puisqu'il y a des décès avant 0 jour révolu. Une dernière critique à propos de l'index, pour lequel il est dit qu'il a été réalisé par ordinateur : nous y avons en vain cherché des noms de lieu comme Tourouvre (pourtant cité pp. 285, 286, 323 et 368), Quevilly (p. 43), Meulan (pp. 265 et 273) et Limoges (p. 335); certains noms comme Louis Henry (p. 303), Perrenoud (p. 303) et même Bardet (p. 377) font aussi défaut, parmi d'autres. Haro sur la machine !

Mais ce ne sont là que peccadilles dans une oeuvre par ailleurs grandiose. En conclusion, Bardet se demande si la population rouennaise est exemplaire ou spécifique. Nous croyons pour notre part que l'exemplarité de cet ouvrage en fait sa spécificité. C'est véritablement le triomphe de la monographie, un sommet dans la courte mais féconde histoire de la démographie historique. Et on se prend à souhaiter que se multiplient les imitateurs et que l'auteur fasse école, comme longtemps avant lui Vidal de la Blache : ce n'est pas par hasard si Bardet cite encore «Les paysans de la Normandie orientale» de Jules Sion, soixante-quinze ans après la parution de cette oeuvre. Jacques Dupâquier, quand il estime que l'ère des monographies est terminée, ne songe évidemment pas à ce modèle rouennais, comme nous allons maintenant le voir.

Épistémologie de la démographie historique

Après trente années de progrès incessants, la démographie historique a donc trouvé son critique. Tout en contribuant remarquablement à l'essor de sa discipline, Jacques Dupâquier s'arrête, le temps d'une pause entre deux gros ouvrages, pour nous livrer en quatre chapitres quelques réflexions de nature épistémologique. Témoin privilégié de l'histoire dont il parle, il entraîne le lecteur dans le tourbillon d'une aventure à laquelle il croit et qu'il voudrait perpétuer. Il en profite pour exposer ses thèses et provoquer quelque peu le lecteur. Son dynamisme éclate à chaque page d'un livre qui se lit d'un trait et dont le plan est tracé dans l'avant-propos : offensive triomphante de la jeune discipline, montée des doutes, changement de mode et repli, second souffle.

Au premier chapitre, l'auteur raconte la naissance et le développement de la démographie historique en France entre 1952 et 1970 environ. Antichambre de l'histoire sociale, la démographie est pour lui une science limitée. Peu maîtresse de ses observations, elle est menacée par le commentaire descriptif, le raffinement technique et le service du pouvoir politique. Heureusement, l'histoire, la génétique et la sociologie sont là pour la sauver. L'affirmation n'est pas nouvelle, rares étant ceux qui croient en l'autonomie de la science démographique, y compris au sein des milieux spécialisés de la discipline. La même formule pourrait d'ailleurs s'appliquer à toutes les sciences humaines.

En partant de l'histoire de la population pour expliquer la naissance de la démographie historique, Dupâquier néglige une histoire qu'il connaît pourtant fort bien, celle de la démographie des trois derniers siècles. Il ne dit pas au lecteur que sans cette évolution séculaire de la démographie dite contemporaine, jamais la démographie historique n'aurait progressé au rythme endiablé de ses premières années d'existence. Ce n'est pas faire injure à Louis Henry que d'affirmer que c'est en tant qu'héritier d'une longue tradition qu'il a pu faire progresser à pas de géant la nouvelle discipline dont on lui attribue pratiquement la paternité. La démographie historique est à la fois une application et un prolongement de la science démographique traditionnelle, rien de plus, rien de moins. Tout le reste appartient à l'histoire sociale.

À l'origine, dit Dupâquier, les sources de la démographie du passé ont favorisé la création de la perspective longitudinale (page 20). En fait c'est l'inverse qui s'est produit : le développement de l'analyse longitudinale a abouti à l'exploitation des sources de la démographie historique. L'analyse par cohorte a été mise au point avant et hors de la démographie historique.

Il est toujours difficile de déceler comment naît et se développe la science. L'auteur n'en est pas à ses premières armes en la matière, mais il nous permettra sûrement quelques remarques. Si la démographie historique est en effet née du petit manuel «Henry-Fleury» et de la monographie sur Crulai, il nous paraît que les deux cahiers de l'INED sur la population canadienne² et sur les familles genevoises³, publiés encore plus

2. Jacques Henripin, 1954. La population canadienne au début du XVIIIe siècle. Paris, P.U.F., 129 p.

3. Louis Henry, 1956. Anciennes familles genevoises. Étude démographique, XVIe-XXe siècles. Paris, P.U.F., 234 p.

tôt, méritent plus qu'une mention. Parce qu'il a travaillé sous l'impulsion de Louis Henry, parce qu'il a publié son travail en France et parce que ses résultats ont été largement utilisés dans ce pays, Jacques Henripin devrait être considéré comme l'auteur du premier ouvrage de démographie historique. D'autre part, l'ouvrage de Louis Henry sur Genève est l'exemple même du livre méconnu : les éléments les plus originaux de la monographie de Crulai s'y retrouvent presque tous. Mais, à tort ou à raison, Dupâquier préfère centrer son exposé sur les travaux français, quitte à négliger quelque peu ce qui a été réalisé dans les autres pays.

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur a tendance à ramener la démarche initiale de Louis Henry à la seule préoccupation relative à la fécondité naturelle (pp. 48, 116 et 174, en particulier). Une telle affirmation paraît excessive quand on relit le premier texte d'Henry paru en 1953 dans la revue *Population*⁴ : non seulement celui-ci y commente-t-il abondamment les travaux de P. Goubert, contrairement à ce qu'affirme Dupâquier (page 29), mais il y expose aussi avec netteté l'intérêt de la reconstitution des familles pour l'étude de tous les phénomènes démographiques.

Dupâquier insiste avec raison sur le rôle joué par Louis Henry. Ce dernier s'est illustré en démontant d'abord les mécanismes de la généalogie traditionnelle, puis en adaptant les méthodes de la démographie aux sources anciennes. La grande originalité et le génie de Louis Henry n'ont pas été de pratiquer la reconstitution des familles, mais bien plutôt d'expliquer systématiquement comment il fallait procéder. Avant lui, aucun généalogiste n'avait eu cette idée qui nous paraît aujourd'hui élémentaire. D'autre part, Henry était déjà un démographe expérimenté lorsqu'il a abordé la démographie du passé, et il lui a paru tout naturel d'adapter les méthodes démographiques, car c'est un travail que font depuis toujours les démographes. Il a multiplié les adaptations parce que les registres paroissiaux se sont révélés d'une très grande richesse une fois transformés en fiches de famille.

Les instructions du manuel Henry-Fleury, nous dit Dupâquier, «étaient d'une précision et d'une minutie extraordinaires, ce qui devait contribuer à la popularisation de la méthode». Dans sa préface, Pierre Chaunu soutient qu'il y eut 558 monographies régionales sur le seul espace français et que «la victoire totale fut écrasante». Il faut cependant poser la question :

4. Louis Henry, 1953. «Une richesse démographique en friche : les registres paroissiaux». *Population*, 8, 2, 281-290.

combien ont obéi intégralement aux exigences du manuel ? Combien ont évité les principaux biais et les sélections abusives ? Combien ont reporté sur fiches de familles toutes les informations dont ils disposaient ? Combien ont pratiqué la critique statistique des données ? « Sur la ligne Henry les risques d'accident étaient fort limités », lit-on page 38. Ce n'est pas ce que révèlent les faits et les écrits. Imiter Crulai représente un défi que la plupart des étudiants ont sans doute été incapables de surmonter, faute de temps et faute de formation suffisante en démographie.

À la page 40, Dupâquier fait état de l'existence de ces difficultés, qui atteignent souvent une grande subtilité, lorsqu'il nous apprend que « Louis Henry a poussé le scrupule jusqu'à refuser de considérer comme fermées (et donc en fait d'utiliser pour ses calculs) des familles pour lesquelles il connaissait la date de décès du mari et celle du remariage de la femme, mais non celle du décès de cette dernière; pour la raison que les femmes qui se remariaient étaient probablement moins chargées d'enfants que les autres (celles qui ne se remariaient pas), ce qui risquait d'introduire, dans sa banque de données, des femmes un peu moins fécondes que la moyenne. » Or, le biais dénoncé n'est pas sûr et ne peut être de toute manière que négligeable. Les fiches en question ne servent pas dans l'étude du remariage, mais elles ont leur place dans l'étude de la fécondité.

La fécondité naturelle, une fausse piste ?

En fin de chapitre, Dupâquier dénonce les fausses pistes qu'auraient suivies les démographes historiens au cours des années. Parmi celles-ci, la fécondité naturelle. Pour une raison difficile à comprendre, l'auteur s'en prend à l'adjectif « naturelle ». Tout le monde sait bien pourtant que rien n'est parfaitement naturel dans le comportement humain. Pourquoi ne pas rejeter alors l'expression usuelle « accroissement naturel » ? Dans l'esprit de ceux qui ont proposé le terme, Paul Vincent et Louis Henry⁵, la fécondité physiologique ou naturelle est celle qui caractérisait une population « si, la nuptialité y atteignant

5. Louis Henry et Paul Vincent, 1947. « Rythme maximum d'accroissement d'une population stable », *Population*, 3, 4, 671; dans le même numéro (page 784) Paul Vincent parle de « fécondité naturelle » dans une note sur « La planification des naissances dans le mariage aux États-Unis ».

le maximum compatible avec les goûts et les moeurs des individus, les couples n'apportaient aucune restriction à leur procréation». Il s'agissait donc au départ de rechercher une sorte de fécondité maximale qu'aucune population n'atteint en réalité, mais de laquelle se rapprochaient certaines populations comme les Huttérites, les Canadiens français et bien d'autres. L'expression est une commodité, et à la limite la mortalité n'est pas naturelle non plus (page 64). À lire Dupâquier, même les animaux n'ont pas une fécondité naturelle.

Est-il interdit de chercher à mesurer ce qui serait naturel chez l'homme en l'absence de freins ? Non, c'est même une démarche scientifique... naturelle ! Les études ont fait ressortir la grande importance des facteurs physiologiques dans la fécondité des populations du passé, par opposition aux populations malthusiennes actuelles. Quand l'intervalle moyen entre le mariage et la première naissance ne dépasse guère un an, on est proche de la nature. Quand les familles complètes des femmes mariées à 20 ans comptent 10 à 12 enfants, la limite naturelle n'est pas loin. Quand l'avant-dernier intervalle entre naissances et surtout le dernier sont systématiquement plus longs que les intervalles précédents, quelle que soit la descendance finale, on touche à des mécanismes naturels jadis inconnus. Il n'y a pas ici de thèse biologique, il n'y a pas de théorie sur ce sujet, mais ce n'est pas une fausse piste, au contraire. Avant tout, il y a aujourd'hui des familles infiniment petites par opposition aux descendes anciennes, et la différence entre les deux situations suffit pour expliquer le recours à la commode expression de «fécondité naturelle».

Au second chapitre, Dupâquier examine les retombées de la fulgurante montée de la démographie historique : progrès des méthodes scientifiques, découverte de l'ancien régime démographique, élargissement de la vision historique. Ici également, il exagère les défauts de la démographie contemporaine à propos de l'absence généralisée de critique des sources (page 65). Il ne faut tout de même pas oublier que la vérification mutuelle des données (recensement et état civil en particulier) fait partie intégrante de la discipline depuis toujours. D'autre part, il n'est pas prouvé que les démographes historiens aient davantage pratiqué la critique statistique des données que les spécialistes de la branche contemporaine. Autrement on ne trouverait guère de taux de mortalité infantile largement inférieur à 150 pour 1000 dans la France de Louis XIV (page 75). Les écarts observés d'une monographie à l'autre tiennent souvent plus à l'absence de critique satisfaisante qu'à la variabilité des phénomènes démographiques.

À la page 73, l'auteur déplore le peu de diffusion qu'a reçue une étude dont il nous livre un important extrait. Or, dans ce texte natalité et fécondité sont confondues, et le célibat définitif y est calculé par rapport à l'ensemble de la population (10 %) et non pas par rapport aux effectifs atteignant 45 ou 50 ans. Perplexe, le lecteur comprend dès lors pourquoi l'étude en question n'a guère fait de bruit.

En fin de chapitre (page 83), Dupâquier se fait particulièrement provocant. Après avoir fait un éloge démesuré de la démographie historique, il affirme maintenant que les conclusions de la discipline ne sont pas assurées et qu'on ne sait même pas, la plupart du temps, si les populations du passé restreignaient ou non leur descendance. C'est la transition pour le chapitre suivant.

En exergue au troisième chapitre, intitulé «Les doutes», une citation de Picasso affirme que «Tout l'intérêt de l'art se trouve dans le commencement. Après le commencement, c'est déjà la fin...». Or, la proposition n'est pas entièrement applicable à la recherche scientifique, car seule la répétition de l'observation permet de trancher entre l'accidentel et le normal. Mais Jacques Dupâquier est un habitué des fronts pionniers; il s'accommode mal des sentiers très fréquentés. En explorateur pressé, il voudrait que la démographie historique poursuive sa croissance à un rythme trépidant. Peut-on lui reprocher son enthousiasme ? Certes non, mais il faut hélas reconnaître qu'une discipline, à l'instar d'une population, ne peut croître éternellement à un rythme accéléré. Comme nous l'avons expliqué plus haut, la fulgurante ascension de cette science s'explique par le fait qu'un Louis Henry s'est trouvé au bon endroit au bon moment pour faire basculer dans le champ de la démographie du passé toute l'expérience accumulée pendant des siècles par la science démométrique.

La démographie historique proposée par Louis Henry n'est pas celle des hommes pressés. La reconstitution des familles n'a pas beaucoup recruté du côté de ceux qui répugnent à se salir les mains dans le labeur exigeant et peu gratifiant des calculs et compilations diverses. Les historiens français, en grand nombre, ont fait exception, et il serait intéressant de savoir exactement pourquoi ces «littéraires» n'ont pas dédaigné l'analyse chiffrée. En dehors de la France, les adeptes de la reconstitution des familles ne sont pas légion.

Haro sur la monographie !

Après en avoir vanté les mérites, Dupâquier s'attaque ensuite à la monographie paroissiale. Pour arriver à ses fins, il commence par calculer que chaque fiche de famille utilisable dans l'étude de la fécondité à Crulai a exigé cinq heures et demi de travail. Il en oublie toutefois que la reconstitution des familles n'a porté que sur les mariages de la période 1674-1742, même si tous les actes des XVII^e et XVIII^e siècles ont été dépouillés. En ne prenant en compte que les actes inscrits sur les fiches, on est ramené à environ deux heures de travail par fiche. La différence mérite d'être signalée. De même à Tourouvre, c'est aussi deux heures en moyenne par fiche qu'il faudrait compter, en incluant les fiches qui ont partiellement servi à l'étude de la fécondité⁶. Le coût en temps et en argent d'une monographie est considérable, certes, et on peut se demander s'il convenait d'inviter des étudiants de maîtrise à ce genre d'exercice; mais que penser du prix élevé des recensements modernes dont la plus grande partie des résultats ne sont jamais exploités ? De toute façon, le progrès scientifique est lent et il coûte donc très cher.

L'auteur s'en prend ensuite aux petits nombres. On ne peut que lui donner raison quand il propose de multiplier les tests statistiques. Mais cette exigence signifierait sans doute la réduction du nombre des praticiens de la démographie historique. La monographie de Crulai n'a porté que sur quelques centaines de familles, c'est bien peu dans la France de l'époque qui comptait plus de 35 000 paroisses. Il faut néanmoins reconnaître que l'essentiel des connaissances sur l'ancien régime démographique s'y trouve, même si personne n'aurait l'idée de considérer Crulai comme représentatif de l'ensemble des paroisses de l'époque. Par opposition à la fin du XX^e siècle, la constance des phénomènes démographiques du monde ancien éclate, en dépit de l'extrême variété des facteurs géographiques et sociaux.

Dupâquier rappelle également les calculs de Leti sur le rendement des monographies (page 97). Signalons seulement à cet égard que certains chiffres de Leti offrent matière à discussion; ainsi dans le cas de Tourouvre, le rendement (MF/M) n'est pas de 51,8 %, mais bien de 64,4 % quand on inclut, comme il se doit, les familles observées pendant moins de cinq ans. Ainsi, sur 1 167 mariages célébrés à Tourouvre de 1665 à 1770 inclusivement, il s'en trouve 751 que l'on peut suivre jusqu'à

6. Hubert Charbonneau, 1970. Tourouvre-au-Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles. Étude de démographie historique. Paris, P.U.F., 423 p.

la fin de l'union; résultat remarquable pour un bourg en proie aux migrations. Le cas n'est pas si fréquent, dira-t-on. C'est peut-être que beaucoup d'auteurs de monographie n'ont pas eu le temps de tirer parti de toute la documentation disponible.

Les monographies enfin, dit Dupâquier, sacrifient la synthèse à l'analyse. Oui, mais la première n'est possible que précédée de la seconde. Ce que rejette Dupâquier, en fait, c'est la production en série, insipide, gauchement scolaire et peu sûre. Nous le disions plus haut, une bonne monographie exige beaucoup plus qu'il n'y paraît à première vue. Il y aura toujours place pour les monographies originales et bien faites.

Au dernier chapitre et en conclusion, Dupâquier révèle ses qualités de chef de file. Après l'historique des années récentes, durant lesquelles il a joué un rôle primordial, il s'emploie à indiquer au lecteur certaines pistes de recherche. La perspective généalogique en particulier offre des possibilités inouïes, et l'auteur donne l'exemple avec sa vaste enquête sur la mobilité géographique et sociale aux XIXe et XXe siècles.

Dupâquier sous-estime cependant au passage (page 135) la réussite de la reconstitution automatique des familles réalisée au Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal. L'automatisation totale ne peut certes être atteinte quand les sources sont aussi imparfaites que les registres paroissiaux. Jamais l'équipe du PRDH n'a cru un seul instant que les interventions manuelles disparaîtraient complètement. L'élaboration des données reste très longue même avec l'ordinateur, et il est certain que l'informatique ne peut jouer un rôle réel que dans le cas de populations importantes. Il n'en reste pas moins que certaines études sont impossibles sans l'ordinateur.

Le recours à l'informatique a coûté très cher à Montréal, affirme Dupâquier. C'est vrai, mais il faut dire qu'il a fallu partir à zéro pour mettre sur pied un système qui a jusqu'ici bénéficié à l'équipe d'Alain Bideau à Lyon pour la reconstitution des familles de cinq paroisses du Jura. Le groupe de Gérard Bouchard à Chicoutimi a aussi profité de l'expérience de Montréal. Le coût réel ne pourra donc être évalué que lorsque toutes les retombées se seront manifestées. D'autre part, les montants investis dans la recherche au PRDH s'appliquent, à concurrence de 85 %, à des salaires de chercheurs et de techniciens de même qu'au demi-traitement des professeurs responsables du projet. Le système administratif et l'organisation de la recherche y diffèrent profondément de celui que l'on retrouve généralement en Europe. Au PRDH tout est

comptabilisé, même les bourses versées aux étudiants, de sorte que l'écart avec ce qui se fait ailleurs en est considérablement amplifié. S'il fallait mesurer le coût réel d'une oeuvre comme celle de Jean-Pierre Bardet sur Rouen, d'après les normes en vigueur au PRDH, les sommes investies dans le projet de Montréal prendraient leur juste proportion. Tout a un coût, même lorsque la main-d'oeuvre est gratuite, l'auteur lui-même le reconnaît (page 96).

Signalons enfin quelques erreurs regrettables qui déparent un peu l'ouvrage. Ainsi, dans son étude de l'organisation de la recherche après 1960 (pages 51 à 54), l'auteur rajoint d'une douzaine d'années des publications célèbres : il fait paraître les deux volumes de la «Théorie générale» de Sauvy en 1963 et 1966, quand leur première édition date de 1952 et 1954; de plus, le fameux article de Hajnal a paru initialement en 1953 et non pas en 1965⁷. On peut lire en conclusion qu'Arsène Dumont est l'inventeur du mot démographie (page 175), après avoir appris deux pages plus haut qu'Achille Guillard a baptisé la statistique des hommes du nom de démographie.

Ainsi Jacques Dupâquier est un excellent plaideur. Il provoque le lecteur et les lignes qui précèdent montrent assez qu'il atteint son but. «Pour la démographie historique» est un livre utile et stimulant que l'on prend plaisir à lire. L'auteur a la plume alerte et il se dresse avec vigueur contre la routine et l'autosatisfaction. Il se montre ainsi un excellent représentant de la démographie historique française et le brillant défenseur d'une discipline dont l'étoile n'a pas fini de scintiller, même si l'heure est en ce moment à la synthèse.

Histoire de la population de la France

Dupâquier ne se contente pas de réfléchir, discuter, critiquer. Il agit. Homme de synthèse, il est aussi un organisateur-né et c'est pourquoi il n'a pas reculé devant le redoutable défi posé par le bilan détaillé de quarante ans de travaux sur la population française. Maître d'oeuvre accompli, il s'est entouré d'une quarantaine de collaborateurs, recrutés pour la plupart dans l'Université, à l'INED, à l'EHESS ou au CNRS. Cela nous vaut une luxueuse production de plus de deux mille pages, rédigées en un laps de temps record, compte tenu du genre de l'ouvrage.

7. J. Hajnal, 1953. «Age at marriage and proportions marrying». Population Studies, 7, 2, 111-136.

Les deux premiers volumes que nous présentons ici ont paru au début de 1988. Les deux autres nous sont promis pour la fin de la même année. De qualité remarquable, l'édition comporte de magnifiques planches hors texte en noir et blanc, environ 80 par volume. Les cartes et les graphiques abondent. Aucun autre pays n'est en mesure d'offrir une description aussi étoffée de son passé démographique. «Notre pyramide des âges est un mémorial, nos attitudes devant la vie un héritage», écrit J. Dupâquier en introduction. Et comme la dernière synthèse historique sur la population française remonte à la fin du XIXe siècle, on peut affirmer que l'ouvrage actuel n'a aucun précédent, en raison du chemin parcouru depuis lors. Au fil des pages, le lecteur est d'ailleurs servi à souhait. La France, nous dit Chaunu en postface du second volume, c'est 1 % de la population mondiale actuelle, 0,8 % de la surface agricole utile, mais un peu plus de 5 % des hommes qui ont vécu.

Le premier volume se révèle cependant plus historique que démographique, vu l'insuffisance des données. Il n'y a pas de démographie sans statistiques et pas de statistiques sans observation systématique des faits. C'est donc surtout à l'histoire du peuplement que les divers auteurs nous convient. Sept des neuf chapitres portent sur le moyen âge. Ils sont précédés de deux chapitres, l'un sur la préhistoire, l'autre sur la Gaule romaine.

Jean-Noël Biraben a rédigé deux des plus intéressants chapitres. Mettant à profit sa vaste érudition, il n'hésite pas, prudent et audacieux tout à la fois, à tenter de chiffrer les faits, dans l'état actuel des connaissances. C'est ainsi qu'il propose 6,3 à 7,3 millions d'habitants pour la Gaule (frontières actuelles de la France) à l'époque de la conquête romaine. Même si, au chapitre suivant, Robert Étienne opte pour un effectif plus faible le lecteur apprécie davantage cet effort qu'une vague appréciation vite oubliée.

Le moyen âge, en termes démographiques, c'est d'abord le triplement de la population, puisque la France compte plus de 20 millions d'habitants à l'aube du XIVe siècle. Mais c'est également le temps de la peste. Plutôt que de se livrer à une synthèse sur les ravages inégalés du terrible bacille - synthèse laissée à Henri Dubois - Biraben a préféré nous faire pénétrer dans ce contexte ancien où «l'hygiène, la maladie, la mort» ne revêtaient pas le même visage qu'à l'époque moderne.

On peut le croire, avant même la parution des troisième et quatrième volumes, le deuxième sera sans doute le meilleur de la collection. Plus quantitatif que le premier (36 tableaux contre 7), il correspond à cette fascinante période durant laquelle la France s'est révélée le berceau de la transition démographique néomalthusienne. C'est l'époque qui, plus que toute autre, a suscité l'effort, l'ingéniosité et la passion des chercheurs. Les XVIIe et XVIIIe siècles constituent, par excellence, les siècles des registres de baptême, mariage et sépulture. C'est ici qu'est née la démographie historique et que le mariage entre histoire et démographie a été célébré. Aussi les collaborateurs sont-ils deux fois plus nombreux que dans le premier volume.

La synthèse attendue est fort agréable à lire. Elle comporte des résultats inédits, principalement en provenance de la grande enquête lancée par Louis Henry en 1958. Voilà «des chercheurs qui trouvent», proclame Pierre Chaunu dans la postface. La pièce de résistance se situe, à notre avis, dans les consistants chapitres VI à IX (mortalité, mariage, fécondité, autorégulation de la population), dans lesquels les Bardet, Bideau, Dupâquier, Lebrun, etc., résument pour notre plus grand profit les milliers d'ouvrages, d'articles, de thèses et de mémoires parus depuis le second conflit mondial. Il est évidemment impossible d'en donner ici une idée juste. Quelques titres suffiront : variabilité de la mortalité infantile, mise en nourrice et enfants abandonnés, mortalité en couches, les nouvelles maladies, amour et mariage, typologie des ménages, nouveaux progrès dans l'étude de la fécondité, début de la révolution contraceptive, autorégulation de la population.

Ailleurs, un chapitre complètement inédit, préparé à l'INED par Biraben, Blanchet et Blum, est consacré au mouvement de la population du XVIe au XIXe siècle. Le cadre sociologique ou économique n'est pas oublié. Un chapitre porte sur l'histoire des idées relatives à la population, un autre sur les migrations. Bref, la population française entre Renaissance et Révolution est désormais bien connue. Même si plusieurs points d'interrogation subsistent, on n'en reste pas moins ébloui à la vue de ce superbe chemin parcouru en quelques dizaines d'années par les démographes et historiens français.

Hubert CHARBONNEAU
